

SAFETY DATA SHEET

SECTION 1. IDENTIFICATION

Product identifier used on the label:

ORIGINAL GAS LINE ANTI-FREEZE

Stock No. : 426

Recommended use of the chemical and restrictions on use

: Gas line Anti-Freeze

Recommended restrictions: None known.

Chemical family : Pure substance; saturated primary aliphatic alcohol.

Name, address, and telephone number
of the manufacturer:

Kleen-Flo Tumbler Ind. Ltd.

75 Advance Blvd.

Brampton, ON,

L6T 4N1

Telephone # : 905-793-4311

24 Hr. Emergency Tel # : CANUTEC: 613-996-6666

Guidelines for SDS Use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

SECTION 2. HAZARDS IDENTIFICATION

Classification of the chemical

Clear colourless liquid. Alcohol odour.

OSHA: This material is classified as hazardous under U.S. OSHA regulations (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) and Canadian WHMIS regulations (Hazardous Products Regulations) (WHMIS 2015).

Hazard classification :

Flammable liquid - Category 2

Acute toxicity - Oral - Category 3

Acute toxicity - Dermal - Category 3

Acute toxicity - Inhalation - Category 3

Eye irritation - Category 2A

Reproductive toxicity - Category 2

Specific target organ toxicity, single exposure - Category 1

Label elements

Hazard pictogram(s)



Signal Word

DANGER!

Hazard statement(s)

Highly flammable liquid and vapour

Toxic if swallowed, in contact with skin or if inhaled.

Causes serious eye irritation.

Suspected of damaging the unborn child if inhaled.

Causes damage to the optic nerve and central nervous system.

SAFETY DATA SHEET

Precautionary statement(s)

Obtain special instructions before use.
 Do not handle until all safety precautions have been read and understood.
 Keep away from heat, sparks and open flame. - No smoking.
 Keep container tightly closed.
 Ground/Bond container and receiving equipment.
 Use explosion-proof electrical and ventilating equipment.
 Use only non-sparking tools.
 Take precautionary measures against static discharge.
 Wear protective gloves/clothing and eye/face protection.
 Wash hands and face thoroughly after handling.
 Do not eat, drink or smoke when using this product.
 Use only outdoors or in a well-ventilated area.
 Do not breathe fumes, mists or vapours.
 In case of fire: Use water fog, dry chemical, CO2 or 'alcohol' foam for extinction.
 IF ON SKIN (or hair): Remove/Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.
 Get medical attention/advice if you feel unwell.
 IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTRE or doctor/physician.
 Rinse mouth.
 IF INHALED: Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.
 Call a POISON CENTRE or doctor/physician.
 IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do.
 Continue rinsing.
 If eye irritation persists, get medical advice/attention.
 Store in a well-ventilated place. Keep cool.
 Store locked up.
 Dispose of contents/container in accordance with local regulation.

Other hazards

Other hazards which do not result in classification:
 May cause mild skin irritation. May be harmful if absorbed through the skin. May be harmful if inhaled. Prolonged or repeated overexposure could cause adverse liver effects. Burning produces obnoxious and toxic fumes.

Environmental precautions: Avoid release to the environment.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION ON INGREDIENTS

Pure substance

<u>Chemical name</u>	<u>Common name and synonyms</u>	<u>CAS #</u>	<u>Concentration</u>
Methanol	Carbinol Methyl hydrate Methyl alcohol	67-56-1	80-100%

SECTION 4. FIRST-AID MEASURES

Description of first aid measures

- Ingestion* : Call a physician or poison control centre immediately. Do not induce vomiting. Rinse mouth. Never give anything by mouth to an unconscious person.
- Inhalation* : If inhaled, move to fresh air. If breathing is difficult, give oxygen by qualified medical personnel only. If breathing has stopped, give artificial respiration. Get medical attention.
- Skin contact* : Immediately flush skin with running water for at least 15 minutes, while removing contaminated clothing. Get medical attention. Wash contaminated clothing before re-use.
- Eye contact* : Immediately flush eyes with running water for at least 20 minutes. Remove contact lenses if present and easy to do. Get medical attention.

SAFETY DATA SHEET

Most important symptoms and effects, both acute and delayed

- : Toxic if swallowed. Causes serious eye irritation. Symptoms may include redness, pain, tearing and conjunctivitis. Suspected of damaging the unborn child. May cause fetotoxic (toxic to the fetus during the latter stages of pregnancy, often through the placenta) and teratogenic effects (causing malformations of the fetus), based on animal information. Causes damage to the optic nerve and central nervous system. May be harmful if inhaled. May be harmful if absorbed through the skin. May cause mild skin irritation.
Prolonged or repeated overexposure could cause adverse liver effects.

Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

- : Treat symptomatically. Immediate medical attention is required. This product is a CNS depressant.
Contains methanol. Acute exposure to methanol, either through ingestion or breathing high airborne concentrations can result in symptoms appearing between 40 minutes and 72 hours after exposure. Medical supervision for minimum 48 hours. Symptoms and signs are usually limited to the Central Nervous System (CNS), eyes and gastrointestinal tract. Because of the initial CNS's effects of headache, vertigo, lethargy and confusion, there may be an impression of ethanol intoxication. Blurred vision, decreased acuity and photophobia are common complaints. Treatment with ipecac or lavage is indicated in any patient presenting within two hours of ingestion. A profound metabolic acidosis occurs in severe poisoning and serum bicarbonate levels are a more accurate measure of severity than serum methanol levels. Treatment protocols are available from most major hospitals and early collaboration with appropriate hospitals is recommended.

Administration of ethanol can slow the metabolism of methanol, thus reducing the potential for harmful effects.

SECTION 5. FIRE-FIGHTING MEASURES

Extinguishing media

Suitable extinguishing media

- : Extinguishing media - small fires: Use water fog or fine spray, foams, carbon dioxide or dry chemical.
Extinguishing media - large fires: AFFF(R) [Aqueous Film Forming Foam (alcohol resistant)] type with either a 3% or 6% foam proportioning system; Water spray (see note in Unsuitable Extinguishing Media).

Unsuitable extinguishing media

- : Do not use a solid water stream as it may scatter and spread fire. Water may be ineffective because it may not cool product below the flashpoint.
General purpose synthetic foams or protein foams.

Special hazards arising from the substance or mixture / Conditions of flammability

- : Highly flammable liquid and vapour. Will be ignited by heat, sparks, flame, or other ignition sources. Burns with a nearly invisible flame. Vapours are heavier than air and collect in confined and low-lying areas. Closed containers may rupture if exposed to excess heat or flame due to a build-up of internal pressure.

Flammability classification (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Flammable liquid - Category 2

Hazardous combustion products

- : Carbon oxides; formaldehyde; Other unidentified organic compounds.

Special protective equipment and precautions for firefighters

Protective equipment for fire-fighters

- : Firefighters should wear proper protective equipment and self-contained breathing apparatus with full face piece operated in positive pressure mode.

Special fire-fighting procedures

- : Fight fires from a safe distance. Move containers from fire area if safe to do so. Water spray may be useful in cooling equipment exposed to heat and flame.

SAFETY DATA SHEET

SECTION 6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

- : Restrict access to area until completion of clean-up. Ensure clean-up is conducted by trained personnel only. Individuals involved in the cleanup must wear appropriate personal protective equipment. For personal protection see section 8.

Environmental precautions

- : Ensure spilled product does not enter drains, sewers, waterways, or confined spaces. For large spills, dike the area to prevent spreading.

Methods and material for containment and cleaning up

- : Ventilate the area. Use only non-sparking tools and equipment in the clean-up process. Contain and absorb spilled liquid with non-combustible, inert absorbent material (e.g. sand), then place absorbent material into a container for later disposal (see Section 13). Contaminated absorbent material may pose the same hazards as the spilled product. Notify the appropriate authorities as required. Do not use combustible absorbents, such as sawdust.

Special spill response procedures

- : If a spill/release in excess of the EPA reportable quantity is made into the environment, immediately notify the national response center in the United States (phone: 1-800-424-8802).

US CERCLA Reportable quantity (RQ): Methanol. (5000 lbs / 2270 kg)

SECTION 7. HANDLING AND STORAGE

Precautions for safe handling

- : Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Use only in well-ventilated areas. Wear suitable protective equipment during handling. Do not ingest or swallow. Avoid breathing vapours. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Wash thoroughly after handling. Keep away from heat, sparks and open flame. - No smoking. Ground/Bond container and receiving equipment. Use explosion-proof electrical and ventilating equipment. Use only non-sparking tools. Take precautionary measures against static discharge. Avoid contact with incompatible materials. Keep containers tightly closed when not in use. Empty containers retain residue (liquid and/or vapour) and can be dangerous. Do not use pressure to empty drums. Do not cut, weld, drill or grind on or near this container. Follow labeled warnings even after container is emptied. For rescue and maintenance work in storage tanks use self-contained breathing apparatus. Tanks must be grounded and vented and should have vapour emission controls. Tanks must be diked. Anhydrous methanol is non-corrosive to most metals at ambient temperatures except lead and magnesium. However coatings of copper (or copper alloys), zinc (including galvanized steel) or aluminum are unsuitable for storage as they are attacked slowly. Mild steel is the recommended construction material.

Conditions for safe storage

- : Store in a cool, dry, well-ventilated area. Store away from incompatible materials. Store locked up. Storage area should be clearly identified, clear of obstruction and accessible only to trained and authorized personnel. Inspect periodically for damage or leaks. No smoking in the area. Have appropriate fire extinguishers and spill clean-up equipment in or near storage area. Equip bulk storage tank with overflow protection such as high level alarms or secondary containment. Attacks some elastomers, rubber, plastic and coatings.

Incompatible materials

- : Acids; Powdered metals; Alkali metals; Isocyanates; Strong oxidizers (e.g. Chlorine, Peroxides, etc.).

SECTION 8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

Exposure Limits:				
Chemical Name	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Methanol	200 ppm (skin)	250 ppm (skin)	200 ppm (260 mg/m ³)	N/Av

NIOSH IDLH (Immediately Dangerous to Life or Health Concentrations): 6000 ppm

Exposure controls

Ventilation and engineering measures

: Ensure adequate ventilation, especially in confined areas. Use general or local exhaust ventilation to maintain air concentrations below recommended exposure limits. Use explosion-proof electrical and ventilating equipment.

Respiratory protection

: Respiratory protection is required if the concentrations exceed the TLV. NIOSH-approved respirators are recommended. Cartridge type respirators are not recommended. Wear self-contained breathing apparatus with a full face piece operated in the positive pressure mode.

Skin protection

: Wear impervious gloves, such as butyl rubber. Unsuitable material: Natural rubber; Neoprene.; Nitrile rubber; Polyethylene; polyvinyl alcohol; Polyvinylchloride. Advice should be sought from glove suppliers. Where extensive exposure to product is possible, use resistant coveralls, apron and boots to prevent contact.

Eye / face protection

: Chemical splash goggles are recommended. A full face shield may also be necessary.

Other protective equipment

: An eyewash station and safety shower should be made available in the immediate working area. Other equipment may be required depending on workplace standards.

General hygiene considerations

: Avoid breathing vapour or mist. Avoid contact with skin, eyes and clothing. Do not eat, drink or smoke when using this product. Upon completion of work, wash hands before eating, drinking, smoking or use of toilet facilities. Remove soiled clothing and wash it thoroughly before reuse. Handle in accordance with good industrial hygiene and safety practice.

SECTION 9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Appearance : Clear colourless liquid.

Odour : Alcohol

Odour threshold : 50-100 ppm

pH : N/Av

Melting/Freezing point : - 97.8°C (- 144°F)

Initial boiling point and boiling range

: 64.5°C (148°F)

Flash point : 12°C (53.6°F)

Flashpoint (Method) : closed cup

Evaporation rate (BuAe = 1) : <1

Flammability (solid, gas) : Not applicable.

Lower flammable limit (% by vol.) : 7.3%

Upper flammable limit (% by vol.) : 36%

Oxidizing properties	: None.
Explosive properties	: Not expected to be sensitive to mechanical impact. May be sensitive to static discharge. Vapours in the flammable range may be ignited by a static discharge of sufficient energy.
Vapour pressure	: 92 mmHg @ 20°C
Vapour density	: >1.1
Relative density / Specific gravity	: 0.79
Solubility in water	: Complete
Other solubility(ies)	: Soluble in all proportions in ethanol, benzene, other alcohols, chloroform, diethyl ether, other ethers, esters, ketones and most organic solvents.
Partition coefficient: n-octanol/water or Coefficient of water/oil distribution	: log P (oct) = - 0.8
Auto-ignition temperature	: 464°C (867.2°F)
Decomposition temperature	: N/Av
Viscosity	: 0.75 cSt @ 20C (68°F)
Volatiles (% by weight)	: 100%
Volatile organic Compounds (VOC's)	: N/Av
Absolute pressure of container	: N/Av
Flame projection length	: N/Av
Other physical/chemical comments	: Molecular Weight: 32.04 g/mol Molecular formula: C-H4-O

SECTION 10. STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity	: Not normally reactive. Attacks some elastomers, rubber, plastic and coatings. Anhydrous methanol is non-corrosive to most metals at ambient temperatures except lead and magnesium. Coatings of copper (or copper alloys), zinc (including galvanized steel) or aluminium are attacked slowly.
Chemical stability	: Stable under the recommended storage and handling conditions prescribed.
Possibility of hazardous reactions	: Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	: Keep away from excessive heat, open flames, sparks and other possible sources of ignition. Avoid contact with incompatible materials. Do not use in areas without adequate ventilation.
Incompatible materials	: Acids; Powdered metals; Alkali metals; Isocyanates; Strong oxidizers (e.g. Chlorine, Peroxides, etc.).
Hazardous decomposition products	: None known, refer to hazardous combustion products in Section 5.

SECTION 11. TOXICOLOGICAL INFORMATION**Information on likely routes of exposure:**

Routes of entry inhalation	: YES
Routes of entry skin & eye	: YES
Routes of entry Ingestion	: YES

SAFETY DATA SHEET

Routes of exposure skin absorption: YES

Potential Health Effects:

Signs and symptoms of short-term (acute) exposure

Sign and symptoms Inhalation : Toxic if inhaled. May cause irritation of the nose, throat, mucous membranes, and respiratory tract. Symptoms may include pain, headache, nausea, vomiting, dizziness, drowsiness and other central nervous system effects. Affected person could experience a latent period of no symptoms, followed by blurred vision and possibly blindness. Could also cause convulsions, coma, respiratory arrest and death.

Sign and symptoms ingestion : Toxic if swallowed. May cause irritation of mouth, throat, and stomach. Symptoms may include pain, headache, nausea, vomiting, dizziness, drowsiness and other central nervous system effects. May cause blindness if swallowed - cannot be made non-poisonous. Could also cause convulsions, coma, respiratory arrest and death.

Sign and symptoms skin : Toxic in contact with skin. May cause mild skin irritation. May be absorbed and cause symptoms similar to those for inhalation.

Sign and symptoms eyes : Causes serious eye irritation.

Potential Chronic Health Effects : Prolonged or repeated skin contact may cause drying and irritation. Prolonged or repeated overexposure could cause adverse liver effects.

Mutagenicity : Not expected to be mutagenic in humans.

Carcinogenicity : No components are listed as carcinogens by ACGIH, IARC, OSHA or NTP.

Reproductive effects & Teratogenicity : This material is classified as hazardous under OSHA regulations (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012). Classification:
 Reproductive toxicity - Category 2. Suspected of damaging the unborn child.
 Contains Methanol. Methanol may cause fetotoxic and teratogenic effects at doses which are not maternally toxic, based on animal data. May cause fetotoxic (toxic to the fetus during the latter stages of pregnancy, often through the placenta) and teratogenic effects (causing malformations of the fetus), based on animal information.

Sensitization to material : Not expected to be a skin or respiratory sensitizer.

Specific target organ effects : This material is classified as hazardous under OSHA regulations (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012). Classification:
 Specific target organ toxicity - single exposure - Category 1. Causes damage to the optic nerve and central nervous system.

Other hazards which do not result in classification:
 Prolonged or repeated overexposure could cause adverse liver effects.

Medical conditions aggravated by overexposure : Pre-existing skin, eye, respiratory and central nervous system disorders.

Synergistic materials : Methanol can increase the toxicity of other liver toxins (e.g. Carbon tetrachloride).

Toxicological data : See below for toxicological data on the substance.

<u>Chemical name</u>	LC₅₀(4hr)	LD₅₀	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Oral, rat)</u>	<u>(Rabbit, dermal)</u>
Methanol	> 5000 ppm/6H (4.1 mg/L/4H vapour)	5628 mg/kg (rat) The estimated human lethal dose is: 300 - 1000 mg/kg	> 393 mg/kg (Monkey) 15 000 mg/kg (rabbit)

SAFETY DATA SHEET

Other important toxicological hazards

: CNS depression may result from extreme exposures. May cause blindness if swallowed.

SECTION 12. ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicity : The product should not be allowed to enter drains or water courses, or be deposited where it can affect ground or surface waters.

Ecotoxicity data:

<u>Ingredients</u>	CAS No	Toxicity to Fish		
		LC50 / 96h	NOEC / 21 day	M Factor
Methanol	67-56-1	15 400 mg/L (Bluegill sunfish)	446.7 mg/L/28-day (Fathead minnow) (QSAR)	None.

<u>Ingredients</u>	CAS No	Toxicity to Daphnia		
		EC50 / 48h	NOEC / 21 day	M Factor
Methanol	67-56-1	> 10 000 mg/L (Daphnia magna)	208 mg/L (QSAR)	None.

<u>Ingredients</u>	CAS No	Toxicity to Algae		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	M Factor
Methanol	67-56-1	22 000 mg/L/96hr (Green algae)	N/Av	None.

Persistence and degradability: Methanol is readily biodegradable.

Bioaccumulation potential : Does not accumulate in organisms.

<u>Components</u>	<u>Partition coefficient n-octanol/water (log Kow)</u>	<u>Bioconcentration factor (BCF)</u>
Methanol (CAS 67-56-1)	- 0.82 to - 0.64	<10 species: fish

Mobility in soil : No data is available on the product itself.

Other Adverse Environmental effects

: No data is available on the product itself.

SECTION 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Handling for Disposal : See Section 7 (Handling and Storage) for further details. Empty containers retain residue (liquid and/or vapour) and can be dangerous. Do not cut, weld, drill or grind on or near this container.

Methods of Disposal : Dispose in accordance with all applicable federal, state, provincial and local regulations. Reuse or recycling should be given priority over disposal. Large volumes may be suitable for re-distillation or, if contaminated, incinerated. Can be disposed of in a sewage treatment facility.

SAFETY DATA SHEET

RCRA : If this product, as supplied, becomes a waste in the United States, it may meet the criteria of a hazardous waste as defined under RCRA, Title 40 CFR 261. It is the responsibility of the waste generator to determine the proper waste identification and disposal method.

SECTION 14 – TRANSPORTATION INFORMATION

TDG Classification:

#426- Consumer commodity

Special precautions for user : Keep away from heat, sparks and open flame. - No smoking. Appropriate advice on safety must accompany the package.

Environmental hazards : See Section 12 for more environmental information.

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL 73/78 and the IBC Code

: This information is not available.

SECTION 15 - REGULATORY INFORMATION

US Federal Information:

Components listed below are present on the following U.S. Federal chemical lists:

<u>Ingredients</u>	CAS #	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic Chemical	de minimus Concentration
Methanol	67-56-1	Yes	5000 lbs / 2270 kg	None.	Yes	1%

SAFETY DATA SHEET

SARA TITLE III: Sec. 311 and 312, MSDS Requirements, 40 CFR 370 Hazard Classes: Fire Hazard; Immediate (Acute) health hazard; Chronic Health Hazard. Under SARA Sections 311 and 312, the EPA has established threshold quantities for the reporting of hazardous chemicals. The current thresholds are 500 pounds for the threshold planning quantity (TPQ), whichever is lower, for extremely hazardous substances and 10,000 pounds for all other hazardous chemicals.

US State Right to Know Laws:

The following chemicals are specifically listed by individual States:

<u>Ingredients</u>	CAS #	California Proposition 65		State "Right to Know" Lists					
		Listed	Type of Toxicity	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Methanol	67-56-1	No	Developmental	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes

Canadian Information:

WHMIS information: Refer to Section 2 for a WHMIS Classification for this product.

Canadian Environmental Protection Act (CEPA) information: All ingredients listed appear on the Domestic Substances List (DSL).

International Information:

Components listed below are present on the following International Inventory list:

<u>Ingredients</u>	CAS #	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Methanol	67-56-1	200-659-6	Present	Present	(2)-201	KE-23193	Present	HSR001186

SECTION 16. OTHER INFORMATION

Legend

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CA: California
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- CNS: Central Nervous System
- DOT: Department of Transportation
- EmS: Emergency Schedules
- EPA: Environmental Protection Agency
- ERG: Emergency Response Guidebook
- HMIS: Hazardous Materials Identification System
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- IARC: International Agency for Research on Cancer

SAFETY DATA SHEET

Inh: Inhalation
 LC: Lethal Concentration
 LD: Lethal Dose
 MA: Massachusetts
 MN: Minnesota
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 N/Ap: Not Applicable
 N/Av: Not Available
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NJ: New Jersey
 NTP: National Toxicology Program
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
 STEL: Short Term Exposure Limit
 TDG: Canadian Transportation of Dangerous Goods Act & Regulations
 TLV: Threshold Limit Values
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Time Weighted Average
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Identification System

- References** :
1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices for 2012.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, searched 2012.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2012 (Chempendium, HSDB and RTECs).
 4. Material Safety Data Sheets from manufacturer.
 5. US EPA Title III List of Lists - July 2011 version.
 6. California Proposition 65 List - July 20, 2012 version.

Preparation Date (mm/dd/yyyy) : 07/21/2017

Other special considerations for handling : Provide adequate information, instruction and training for operators.

HMIS Rating : *- Chronic hazard 0 - Minimal 1 - Slight 2 - Moderate 3 - Serious 4 - Severe

Health: *2 *Flammability:* 3 *Reactivity:* 0

NFPA Rating : 0 - Minimal 1 - Slight 2 - Moderate 3 - Serious 4 - Severe

Health: 1 *Flammability:* 3 *Instability:* 0 *Special Hazards:* None

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **ANTIGEL POUR CONDUITS D'ESSENCE UNIVERSEL**

Code(s) du produit : 426

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Antigel pour essence

Restrictions d'emploi recommandées: Aucun à notre connaissance.

Famille chimique : Substance pure; Alcool aliphatique primaire saturé.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée

75 Advance Blvd.

Brampton, ON,

L6T 4N1

No. de téléphone du fournisseur

: 905-793-4311

No. de téléphone en cas d'urgence

: CANUTEC: 613-996-6666

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Liquide transparent incolore. Odeur d'alcool.

OSHA: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque :

Liquide inflammable - Catégorie 2

Toxicité aiguë - Oral(e) - Catégorie 3

Toxicité aiguë - Dermale - Catégorie 3

Toxicité aiguë - Inhalation - Catégorie 3

Irritation oculaire - Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

DANGER!

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de nuire au fœtus par inhalation.
Risque avéré d'effets graves pour les nerfs optiques en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs.
En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Consulter un médecin en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Rincer la bouche.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque d'être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut être nocif par inhalation. La surexposition prolongée ou répétée a peut causer des effets défavorables du foie. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Substance pure

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Méthanol	Carbinol Hydrate de méthyle Alcool méthylique	67-56-1	80-100%

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

- Ingestion* : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux* : Rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant au moins 20 minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes si cela est facile à faire. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Toxique en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Susceptible de nuire au fœtus. Peut causer des effets foetotoxiques (toxique pour le fœtus pendant les derniers stades de la grossesse, souvent par le placenta) et des effets tératogènes (causant des malformations du fœtus), sur la base des informations animales. Risque avéré d'effets graves pour les nerfs optiques en cas d'ingestion.
Peut être nocif par inhalation. Risque d'être nocif en cas d'absorption par la peau.
Risque de causer une légère irritation de la peau.
La surexposition prolongée ou répétée a peut causer des effets défavorables du foie.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Un examen médical immédiat est requis. Ce produit est un dépresseur du SNC.
Contient du méthanol. L'exposition aigue au méthanol, que ce soit par l'ingestion ou l'inhalation d'une très forte concentration de particules aéroportées, peut provoquer des symptômes apparaissant entre 40 minutes et 72 heures après l'exposition. Surveillance médicale pendant 48 heures au moins. Les symptômes et les signes sont généralement limités au système nerveux central (SNC), aux yeux et au tractus gastro-intestinal. En raison des effets initiaux du CNS de maux de tête, vertiges, léthargie et confusion, il peut y avoir une impression d'intoxication à l'éthanol. Vision brouillée, diminution de l'acuité visuelle et de la photophobie sont des plaintes fréquentes. Le traitement par ipéacac ou par lavage est indiqué chez tout patient qui se présente dans les deux heures suivant l'ingestion. Une acidose métabolique profonde se produit dans l'empoisonnement sévère et les niveaux sériques de bicarbonate sont une mesure plus précise de la sévérité que les niveaux sériques de méthanol. Des protocoles de traitement sont disponibles dans la plupart des grands hôpitaux et une collaboration précoce avec des hôpitaux appropriés est recommandée.

L'administration d'éthanol peut réduire le métabolisme du méthanol, et par conséquent réduire les effets nocifs potentiels.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Moyen d'extinction - pour les petits feux: Utiliser de l'eau pulvérisée ou une fine bruine, des mousses, du dioxyde de carbone ou un agent chimique en poudre.
- Moyen d'extinction - pour les grands feux: AFFF (R) [Mousse aqueuse de moulage (résistant à l'alcool)] avec un système de dosage de mousse de 3% ou 6%; Eau pulvérisée (Voir la note dans Moyens d'extinction inappropriés).

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. L'eau pourrait ne pas être efficace puisqu'elle ne refroidira pas le produit à une température inférieure à son point d'éclair.
- Mousses synthétiques ou mousses de protéines à usage général.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs très inflammables. S'enflammera par la chaleur, les étincelles, les flammes ou toutes autres sources d'inflammation. Brûle avec une flamme pratiquement invisible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquide inflammable - Catégorie 2

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; formaldéhyde; Autres composés organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié.
- Équipement de protection individuel: voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé. Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Méthanol (5000 lbs / 2270 kg)

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas avaler ou ingérer. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas utiliser la pression pour vider les fûts. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Suivre les directives de l'étiquette même lorsque le contenant est vide. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome lors des opérations de sauvetage et d'entretien dans les cuves de stockage. Les réservoirs doivent être mis à la terre et aérés et devraient être munis de dispositifs de contrôle des émissions de vapeur. Les réservoirs doivent être endigués. Le méthanol anhydre est non-corrosif pour la plupart des métaux à la température ambiante, à l'exception du plomb et du magnésium. Cependant les enduits à base de cuivre (ou d'alliages de cuivre), de zinc (y compris l'acier galvanisé) ou d'aluminium sont impropres à l'entreposage car ils sont attaqués petit à petit. L'acier doux est le matériau de construction recommandé.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Garder sous clef. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur. Les extincteurs adéquats ainsi que le matériel absorbant nécessaire aux déversements doivent être rangés prêt du secteur d'entreposage de ces produits. Équiper les réservoirs de vrac avec un dispositif de trop-plein comme des avertisseurs de haut niveau ou de confinement secondaire. Attaque certains élastomères, le caoutchouc, le plastique et les revêtements.

Substances incompatibles : Acides; Poudres métalliques; Métaux alcalins; Isocyanates; Oxydants forts (ex :Chlore, Peroxydes, etc..).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Limites d'exposition:				
Nom chimique	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Méthanol	200 ppm (peau)	250 ppm (peau)	200 ppm (260	P/D mg/m ³)

NIOSH IDLH (Concentrations Immédiatement Dangereuses pour la Vie et la Santé): 6000 ppm

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

: Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Les appareils de protection respiratoire de type à cartouche ne sont pas recommandés. Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque complet fonctionnant en mode à pression positive. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Porter des gants imperméables comme le butylcaoutchouc. Matière non-appropriée: Caoutchouc naturel; Néoprène; Caoutchouc nitrile; Polyéthylène; polyalcool de vinyle; Chlorure de polyvinyle. Advice should be sought from glove suppliers. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide transparent incolore.
Odeur : Alcool

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Seuil olfactif : 50-100 ppm
pH : P/D
Point de fusion/point de congélation : - 97.8°C (- 144°F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition: 64.5°C (148°F)
Point d'éclair : 12°C (53.6°F)
Point d'éclair, méthode : coupelle fermée
Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1) : <1
inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.) : 7.3%

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.) : 36%

Propriétés comburantes : Aucun(e).

Propriétés explosives : N'est pas sensé être sensible aux impacts. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. Les vapeurs de la catégorie inflammable peuvent être allumées par une décharge d'électricité statique assez forte.

Tension de vapeur : 92 mmHg @ 20°C
Densité de vapeur : >1.1

Densité relative / Poids spécifique : 0.79

Solubilité dans l'eau : Complet
Autres solubilité(s) : Soluble en toutes proportions dans l'éthanol, le benzène, d'autres alcools, le chloroforme, l'éther de diéthyle, d'autres éthers, les esters, les cétones et la plupart des solvants organiques.

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile
: $\log P$ (oct) = - 0.8
Température d'auto-inflammation : 464°C (867.2°F)
Température de décomposition:
P/D

Viscosité : 0.75 cSt @ 20C (68°F)
Matières volatiles (% en poids) : 100%

Composés organiques volatils (COV)
: P/D
Pression absolue du récipient
: S/O
Distance de projection de la flamme
: S/O
Autres observations physiques/chimiques
: Poids moléculaire: 32.04 g/mol Formule moléculaire C-H4-O

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Réactivité** : N'est normalement pas réactif.
Attaque certains élastomères, le caoutchouc, le plastique et les revêtements.
Le méthanol anhydre est non corrosif pour la plupart des métaux à température ambiante, sauf le plomb et le magnésium. Les revêtements de cuivre (ou d'alliages de cuivre), de zinc (y compris l'acier galvanisé) ou d'aluminium sont attaqués lentement.
- Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
- Risque de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
- Conditions à éviter** : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
- Matériaux incompatibles** : Acides; Poudres métalliques; Métaux alcalins; Isocyanates; Oxydants forts (ex :Chlore, Peroxydes, etc..).
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée : OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : Toxique par inhalation. Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité. Peut également causer des convulsions, le coma, un arrêt respiratoire et le décès.

Signes et symptômes - ingestion

- : Toxique en cas d'ingestion. Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Risque de causer la cécité, à l'ingestion - ne peut pas être rendu non-toxique. Peut également causer des convulsions, le coma, un arrêt respiratoire et le décès.

Signes et symptômes - peau : Toxique par contact avec la peau. Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. La surexposition prolongée ou répétée a peut causer des effets défavorables du foie.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Cancérogénicité** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction & Tératogénicité**

: Cette matière est considérée dangereuses en vertu des règlements de l'OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2. Susceptible de nuire au fœtus. Contient du méthanol. Le méthanol peut entraîner des effets fœtotoxiques et tératogènes à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, basé sur des données animales. Peut causer des effets fœtotoxiques (toxique pour le fœtus pendant les derniers stades de la grossesse, souvent par le placenta) et des effets tératogènes (causant des malformations du fœtus), sur la base des informations animales.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Cette matière est considérée dangereuses en vertu des règlements de l'OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 1. Risque avéré d'effets graves pour les nerfs optiques en cas d'ingestion.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:

La surexposition prolongée ou répétée a peut causer des effets défavorables du foie.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques : Le méthanol peut augmenter la toxicité d'autres toxines du foie (par exemple le tétrachlorure de carbone).

Données toxicologiques : Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.

Nom chimique	CL50(4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Méthanol	> 5000 ppm/6H (4.1 mg/L/4H (vapeur)	5628 mg/kg (rat) La dose létale pour l'humain est estimé à: 300 - 1000 mg/kg	> 393 mg/kg (Singe) 15 800 mg/kg (lapin)

Autres dangers toxicologiques importants

: La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême. Peut provoquer la cécité en cas d'ingestion.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Méthanol	67-56-1	15 400 mg/L (Crapet arlequin)	446.7 mg/L/28 jours (Vairon à grosse tête) (QSAR)	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Méthanol	67-56-1	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	208 mg/L (QSAR)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Méthanol	67-56-1	22 000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Le méthanol est facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

: Ne s'accumule pas dans les organismes.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Méthanol (CAS 67-56-1)	- 0,82 à - 0,64	<10 species: fish

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique. La réutilisation ou le recyclage devrait être priorisé par rapport à l'élimination. Des volumes importants peuvent être appropriés pour une nouvelle distillation ou, s'ils sont contaminés, ou incinérés. Peut être éliminé dans une installation de traitement des eaux usées.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation

Canada (TMD)

#426- Bien de consommation

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flamme nue. - Ne pas fumer. Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

Dangers pour l'environnement

: Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Méthanol	67-56-1	Oui	5000 lbs / 2270 kg	Aucun.	Oui	No

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Méthanol	67-56-1	Non	Développemental e	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Canadian Information:

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>N CAS</u>	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Méthanol	67-56-1	200-659-6	Present	Présent	(2)-201	KE-23193	Present	HSR001186

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CA: California
 CAS: Chemical Abstract Services
 CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
 CFR: Code of Federal Regulations
 SNC: Système nerveux central
 DOT: Department of Transportation
 EmS: Intervention d'urgence
 EPA: Environmental Protection Agency
 GMU: Guide des mesures d'urgence
 HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MA: Massachusetts
 MN: Minnesota
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NJ: New Jersey
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TSCA: Toxic Substance Control Act
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

- Références** :
1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices for 2012.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, searched 2012.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb databases, 2012 (Chempendium, HSDB and RTECs).
 4. Material Safety Data Sheets from manufacturer.
 5. US EPA Title III List of Lists - July 2011 version.
 6. California Proposition 65 List - July 20, 2012 version.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 3/5/17

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Classification SIMD

* - Risque chronique 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
 Santé * 2 Inflammabilité 3 Reactivity:0

Évaluation NFPA

0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
 : Santé : 1 Inflammabilité 3 Instabilité:0 Autres dangers: aucun.